

*AVERTISSEMENT : Ces extraits de lectures sont destinés à attirer l'attention sur des ouvrages que nous avons remarqués. Ils tentent de donner un fil conducteur parmi ceux proposés par l'auteur. Nous indiquons, soit en changeant de paragraphe, soit par l'indication (...) le fait d'avoir omis un passage, court ou long. Bien évidemment, nous incitons le lecteur à retrouver le texte intégral et acquérir l'ouvrage, ne serait-ce que par esprit de soutien.*

Histoire de la violence  
Jean-Claude Chesnais  
Robert Laffont 1981

---

Le mot « violence » en est arrivé à désigner un peu n'importe quoi, tout heurt, toute tension, tout rapport de force, toute inégalité, toute hiérarchie. Pourtant, ne fût-ce que symbolique, la violence n'est pas nouvelle. Le principe hiérarchique a toujours existé et il est, sans doute, moins rigide aujourd'hui qu'autrefois ; le culte de l'autorité s'est effrité, l'esprit démocratique s'est répandu ; les relations entre enseignants et enseignés, entre parents et enfants, entre hommes et femmes, sont moins inégalitaires et plus détendues.

Notre violence existe, indéniable ; mais elle n'a, nous le verrons, rien de comparable à la violence antique, féodale ou même classique. Pourtant la peur est là, irrationnelle, entretenue par le sensationnalisme des media. Le vieux discours lancinant sur la décadence des mœurs et son corollaire, la progression de la violence, n'est pas près de s'éteindre (...) il n'est, en réalité, que la marque d'un conservatisme latent. (...) Cette croyance tenace n'est que la répétition du mythe de l'âge d'or. Elle résulte aussi du caractère même, à la fois sporadique et effrayant, de la violence. Tout crime crapuleux traumatise les esprits. Il est difficile de garder un regard froid sur la violence.

La violence au sens strict, la seule violence mesurable et incontestable est la violence *physique*. (...) Ce qui la définit est l'usage matériel de la force, la rudesse volontairement commise aux dépens de quelqu'un. Dans la statistique judiciaire (ou policière), la notion la plus proche est celle de « crimes contre les personnes ».

## 1<sup>ère</sup> partie : LA VIOLENCE PRIVEE

### I LA VIOLENCE CRIMINELLE

#### Ch 1 La loi du talion

Le Moyen Age (...). Les meurtres sont extraordinairement fréquents : il y en a plus par habitant dans l'Angleterre du XIII<sup>e</sup> siècle que dans les Etats-Unis actuels où, pourtant, l'on dégaîne facilement. Peu d'honnêtes hommes ont atteint l'âge adulte sans avoir été mêlés, de près

ou de loin, à quelque homicide. La violence règne, elle est souveraine ; c'est elle qui, au sein des différents ordres sociaux, scelle les hiérarchies et établit les réputations.

Les campagnes sont donc peu sûres, et l'homicide y est très répandu. Le taux atteint, sur une période d'un quart de siècle, jusqu'à 47 pour 100 000 habitants dans la zone rurale de Warwick (alors que la norme occidentale contemporaine est de l'ordre de 1 seulement). (...) Bien que les armes soient rudimentaires, la violence est souvent mortelle : la médecine et l'hygiène sont inexistantes, on meurt surtout des suites de ses blessures. Toutes les chroniques du temps l'attestent : l'une des plus grandes frayeurs des hommes est alors la peur des bandits.

La violence n'épargne pas les villes, surtout les cités dynamiques, où affluent les richesses et se développent les marchés. A Oxford, par exemple, le taux d'homicide au XIII<sup>e</sup> siècle oscille entre 35 et 70 pour 100 000 ; il est 4 à 7 fois plus élevé que dans les métropoles américaines aujourd'hui. Mais les auteurs de crimes ne sont pas seulement les brigands. Le clergé, en particulier, est bagarreur ; c'est en son sein que se recrute la plus forte proportion d'auteurs de meurtres ; plus que parmi les domestiques ou les étudiants, pourtant querelleurs : un accusé sur 7 est membre du clergé ! Ce paradoxe n'est qu'apparent car les prêtres appartiennent à une organisation privilégiée, et ils n'ont point d'entourage pour réfréner leurs passions ou les défendre contre les agressions.

Pour le grand médiéviste Luchaire, la vie au Moyen Age est un combat permanent : « Pour la société d'alors, la guerre était l'état normal », écrit-il évoquant le XIII<sup>e</sup> siècle. Deux siècles plus tard, on aime encore le combat, mais l'ardeur n'est plus la même. C'est à peu près au XV<sup>e</sup> siècle, en effet, que les mœurs commencent, lentement, à perdre de leur caractère pulsionnel.

L'Angleterre est un curieux pays. Dans ce foyer du libéralisme, la loi institue l'obligation de secours collectif aux classes indigentes (loi des Pauvres, sans équivalent sur le continent) mais, au nom du respect des libertés individuelles, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la police est quasi inexistante. En dépit de cette absence, la violence est faible, le crime violent tend même à diminuer : il est donc possible d'avoir peu de violence sans police. Mais (...) la vigueur des peines est implacable, les exécutions capitales sont administrées pour un nombre incalculable de délits (...) et surtout, le système d'éducation britannique forme, dès le plus jeune âge, à la responsabilité collective. (...) Le sentiment de culpabilité si grand que (...) durant l'entre deux guerres, alors que l'Angleterre est le pays du monde où l'homicide est le plus rare, un quart à un tiers des auteurs de meurtres se donnent la mort (...) ; de 1967 à 1971, un meurtrier sur 8 s'est fait justice. (...) La police de la Tamise est donc mise en place, la première (en Angleterre) entre 1800 et 1900 (...) On voit se profiler un énorme épouvantail : le modèle français de police, despotique et politique.

C'est qu'en effet la police française a tout pour effrayer les sujets de Sa Majesté. Créée sous Louis XIV dès 1667, elle dispose de moyens redoutables, avant d'être secondée, vers 1720, par la maréchaussée. (...) En France, jusque vers 1840, on est persuadé que pour attraper des voleurs, il faut d'autres voleurs (...) Il existe donc une brigade spéciale de détectives conduite exclusivement par d'anciens détenus (...) En outre, et c'est ce qui trouble les esprits anglais, la police française est étroitement mêlée à l'activité politique ; elle surveille les garnis, pour lesquels elle a constitué un registre spécial ; elle épie, grâce à un réseau de mouchards, les moindres faits

et gestes des individus qui peuvent compter dans la vie publique. Elle sait tout sur chacun. (...) Cette « machine infernale » disparut à la Révolution, mais elle reparut en 1818 (...) C'est donc la police la plus nombreuse, la plus organisée, mais aussi la plus corrompue qui soit.

L'Amérique est traditionnellement violente ; elle s'est construite dans le sang, en exterminant (les Indiens) et en opprimant (les Noirs) (...) Le peuple américain est toujours en armes : il n'existe aucun pays au monde où les particuliers détiennent à domicile autant de pistolets et de revolvers.

## Ch 2 Variations sur le meurtre

C'est au lendemain de la guerre que l'uniformisation s'opère, graduellement, à la fois par aggravation de la situation dans les pays jusque-là les mieux protégés, et surtout par une amélioration rapide de la sécurité intérieure dans les pays les moins sûrs, c'est-à-dire les plus éloignés des grands foyers de modernisation de l'Europe du Nord-Ouest. L'Italie, par exemple, où vers 1930 on tuait 6 fois plus qu'en Angleterre, est désormais à peu près dans la même situation. (...) Par ailleurs, la France est en train de devenir le pays occidental le moins violent : on assassine désormais moins que dans ce pays qui fut, jusqu'à ces derniers temps, la figure de proue de la non-violence : l'Angleterre. Il convient donc de démentir certains discours alarmistes, si séduisants et si facilement contagieux que même les plus grandes autorités de la criminologie s'y sont parfois laissés prendre. (...)

La période de forte croissance de l'après guerre, caractérisée par le plein emploi et l'enrichissement général, a été celle du recul de la criminalité violente. Cela est aussi vrai pour l'Allemagne de la reconstruction et du « miracle » (années 50) que pour l'Italie des années 60. Inversement, la crise économique des années 70 tend à favoriser une recrudescence de la violence, sauf en RFA où, précisément (...) l'inflation et le chômage ont été remarquablement maîtrisés (jusqu'en 1980).

Allemagne : à la fin des années 50 (...) la criminalité est inférieure d'un tiers à ce qu'elle était dans les années 1880. Le vol et la fraude ont augmenté, comme il est de règle, avec le niveau de vie, mais l'Etat et l'ordre public sont moins régulièrement menacés ou troublés. (...) En 4 ans seulement (1932 à 36), la dictature hitlérienne fait tomber de moitié le nombre de victimes (décès par homicide), mais le mouvement s'arrête là. Il se heurte à un butoir : malgré la peur, il ne peut descendre en deçà de ce que permet l'état des mentalités et des structures familiales.

France : quand, en 1825, les autorités françaises, rendues inquiètes par le développement de la criminalité au lendemain des guerres de Napoléon et l'Empire, entreprennent de consigner tous les faits criminels dans un grand registre national –les Comptes de la Justice-, le pays a déjà accompli l'essentiel de sa révolution morale. Dans le second quart du XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre annuel moyen de meurtres et assassinats (non compris infanticides, parricides et empoisonnements ; étudiés au Ch suivant) portés devant les cours d'assises est de l'ordre de 400 seulement (soit 1,2 par 100 000 habitants). L'atténuation de la violence se poursuit jusque vers 1860, époque où ce nombre atteint un minimum, inférieur à 300 avant de croître ensuite fortement. Une cinquantaine d'années plus tard, en 1912, le nombre de meurtres et assassinats dépasse 500. La France enregistre alors une forte poussée urbaine et un développement considérable de l'alcoolisme.

(...) Paris n'est pas le coupe-gorge que l'on imagine au travers de certains récits. La montée de la violence y est aussi mythique que la vague de violence actuelle : de 1825 à 1870, alors que la ville connaît sa période de plus forte croissance, la fréquence du meurtre diminue de moitié. En réalité, les gouvernants ont peur des masses (les journées révolutionnaires de 1830 ont semé la panique) ; les flots d'immigrants ruraux les effraient. Que ce soit en Angleterre ou en France, les attitudes de la classe dirigeante et des citoyens sont les mêmes : ils tremblent pour l'ordre établi et cherchent à endiguer et contrôler cette nouvelle masse mouvante ; ils ont tôt fait d'assimiler classes laborieuses et classes dangereuses (...) A tout prendre, le bourgeois risque moins de mourir trucidé par le prolétaire que le prolétaire écrasé par la diligence du bourgeois.

Paris ne deviendra véritablement dangereux que vers 1900, plus exactement entre 1890 et 1913. C'est alors et alors seulement que la sécurité des personnes est réellement menacée. La violence monte, brutalement, dans les années 1880 et la situation ne fait que s'aggraver jusqu'à la veille de la guerre, au point que l'on y tue deux fois que dans le reste du pays. (...) ce n'est qu'à cette époque que la criminalité meurtrière des villes, surtout des plus grandes, devient supérieure à celle des campagnes : avec les migrations, ruro-urbaines, le risque a été transféré.

Pendant les périodes troublées, l'homicide augmente brusquement, et dans des proportions importantes. L'analyse historique de la mortalité par homicide, possible seulement, à l'échelle nationale, depuis 1930 (...) fait ressortir en France trois pointes, une petite en 1934, une autre très élevée et aiguë en 1944, et la dernière plus élargie vers 1960. La crise économique et politique des années trente n'a donc qu'une influence modérée sur la violence.

Plus le niveau de développement socio-économique est élevé, plus la violence est faible, et inversement, plus il est bas, plus la violence est forte. On se trouve là presque en face d'une loi sociologique. Le développement s'accompagne d'une transformation des structures qui remet en cause les comportements traditionnels face à la mort. D'acte d'honneur, de devoir sacré à l'égard de la famille ou du clan dans la civilisation agraire, la vengeance devient meurtre, crime contre la société, dans la civilisation industrielle. Il ne faut pas l'oublier : l'individu en tant que tel, avec son identité et ses droits propres, n'est apparu dans l'histoire humaine il n'y a que deux siècles. (...) Pendant longtemps, l'individu n'est considéré que comme partie du tout auquel il se rattache (famille, communauté) avant d'être considéré comme entité autonome.

Les Etats-Unis, quant à eux, sont saisis par une réelle crise de violence : le nombre de personnes assassinées est passé de 8 000 par an dans les années 50 à plus de 20 000 au milieu des années 70 (il a légèrement diminué depuis). Le phénomène concerne surtout la population noire. Mais si la population de couleur est plus violente, elle est aussi plus souvent victime de violence : le risque d'être tué y est 7 fois plus grand que dans la population blanche, elle-même 6 fois plus exposée que les populations européennes. Le tournant date du début des années 60 ; il est brutal. Entre 1960 et 1972, le taux d'homicidité double. Deux ans plus tard, il dépasse le triste record de l'année 1933. (...° Vers 1960, la société américaine bascule. A l'époque d'optimisme conquérant marqué par des épopées successives (New Deal, victoire alliée, boom économique de l'après guerre) succède celle du désenchantement (...° Le modèle américain achoppe sur les problèmes urbains : de violentes émeutes raciales éclatent en 1967, dans les grandes villes de l'Ouest. (...) le suicide augmente -17 000 morts en 1957, 27 000 20 ans plus tard- le taux s'accroît d'un quart.

Aussi grave soit-elle, cette crise morale, assurément la plus grave du XX<sup>e</sup> siècle, est cependant moins meurtrière que celle qu'a connue la jeune démocratie américaine au siècle dernier. La grève des chemins de fer de 1877, si tristement célèbre, fait plusieurs centaines de morts. Dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les lynchages font aussi, chaque année, plusieurs centaines de morts. (...) La guerre civile (Guerre de sécession 1861-65) coûte la vie à 600 000 personnes, dans un pays qui ne compte alors que 30 millions d'habitants. Elle permet d'abolir l'esclavage, mais laisse en suspens, béante, la question noire.

Les yankees démocrates, qui mettent sur pied les grandes entreprises industrielles du Nord-Est, ne sont pas les mêmes hommes que les gros fermiers du Sud. Ces derniers ont été élevés dans le culte de la force (ils se sont installés par la violence, en chassant les tribus indiennes et en asservissant des millions de Noirs) et sont viscéralement attachés à la propriété, à la religion, à la famille ; ce sont les héritiers d'une civilisation féodale où l'on vit en communauté fermée, autarcique et hiérarchique, où la violence est la clé du pouvoir (...) On tue plus chez les Blancs du Sud que chez les Blancs du Nord.

La violence se manifeste d'abord au sein de la population de couleur : elle est plus intraraciale qu'interraciale. En 1978, près de la moitié des 18 600 personnes arrêtées pour meurtre sont noires (9 200) alors que la population noire ne représente que 10% de la population ; de même, la moitié des victimes sont noires.

Dans les années 50, chaque année, 400 000 armes à feu s'ajoutent au stock existant. Ce chiffre passe à 600 000 au début des années 60, à plus de 2 millions à partir de 1965-66. L'offre domestique ne cesse de s'accroître. Le commerce des armes est au cœur du cercle vicieux de la violence ; il entretient la violence, dont il se nourrit lui-même. Le nombre de décès survenus depuis 1900 et dus à des armes à feu détenues par la population civile dépasse celui des pertes militaires subies dans toutes les guerres, depuis la guerre de Sécession jusqu'à la guerre du Viêt-Nam. (...) En 1970 déjà, la population détentrice d'armes était estimée à plus de 40 millions de personnes et le stock d'armes entre les mains des particuliers était évalué entre 50 et 200 millions !

La violence est d'abord et avant tout familiale, la plupart des meurtres impulsifs. Il y a certes un lobby très puissant des armes, mais il n'existerait pas sans cette idéologie du droit individuel.

Plus des 2/3 des meurtres sont commis par armes à feu, contre la moitié en Italie, 1/3 en France, moins encore en URSS, en Allemagne, en Angleterre, et surtout au Japon, où les meurtres par armes à feu sont quasi inexistants. En règle générale, plus la part de décès par armes à feu est forte, plus l'homicide est élevé. Seuls font exception à cette règle les pays où la possession d'armes est interdite ou leur port sévèrement réprimé (URSS et Japon). Mais dans ces derniers cas, l'arme blanche (couteau, sabre, rasoir, etc) tend à s'y substituer.

En France, le nombre d'affaires de meurtres et d'assassinats jugés a diminué d'un bon tiers depuis un siècle et demi, pendant que la population augmentait de deux tiers : autrement dit, la fréquence de l'homicide volontaire est 2 fois et demie moins forte que vers 1830. Comme il est probable que le chiffre noir (c'est-à-dire la criminalité échappant à la police) a diminué,

l'amélioration réelle est vraisemblablement encore supérieure à ce que laissent apparaître ces chiffres.

### Ch 3 La criminalité familiale : infanticide, empoisonnement et parricide

C'est au sein du cercle familial ou, plus largement, du cercle des proches que se recrutent la plupart des assassins. (...) Le fait est ancien, universel.

Comme l'écrit P. Strauss : « L'histoire de la civilisation montre à l'évidence qu'à l'inverse des agressions individuelles entre adultes qui furent toujours sanctionnées au sein d'un groupe social déterminé, les diverses formes de violence exercées contre les enfants ont été plus ou moins tolérées, voire approuvées par la société des adultes et que l'histoire de l'humanité est jalonnée de sévices exercés contre les jeunes enfants ». (...) Encore faut-il souligner que le développement du sentiment familial à l'égard de l'enfant est d'abord le propre de la bourgeoisie urbaine et qu'il ne se diffuse que tardivement dans les milieux populaires.

Pour 100 000 naissances en France, le taux est de 10,7 pour 100 000 naissances vivantes en 1825-30, 21,4 en 1871-80, 9,5 en 1954-50 et 1,3 en 1971-75.

En Europe aujourd'hui, on risque 50 fois plus de périr de mort violente en tombant dans un escalier, en roulant dans sa voiture ou en se tuant par accès de désespoir qu'en étant agressé par un voyou. Répétons-le : il vaut mieux se méfier de ses proches (ou de soi-même !) que de l'inconnu qui passe.

### Ch 4 Vie et mort du duel

Aux plus beaux temps de la chevalerie, du XI au XIII<sup>e</sup> siècle, le duel fait partie intégrante des mœurs ; à vrai dire, il est l'âme même de la chevalerie.

### Ch 5 Les exécutions capitales.

En 1790, l'Assemblée nationale vote le projet du docteur Guillotin. Désormais, on ne pend plus les roturiers, on leur tranche la tête. Le débat à l'Assemblée est révélateur : on cherche davantage à humaniser l'exécution qu'à l'abolir. A l'époque, l'abandon des supplices mortels au profit de l'exécution brutale passe pour un grand progrès dans la civilisation. Le principe de l'exécution n'est pas quant à lui, mis en cause.

Le 2 décembre 1854, Gustave Flaubert écrit à Louis Colet : « *On a exécuté ces jours-ci, à Provins, un jeune homme qui avait assassiné un bourgeois, et une bourgeoise, puis violé la servante sur place, et bu toute la cave. Or, pour voir guillotiner cet excentrique, il est arrivé dans Provins, dès la veille, plus de dix mille gens de la campagne. Comme les auberges n'étaient pas suffisantes, beaucoup on passé la nuit dehors, et ont couché dans la neige. L'affluence était telle que le pain a manqué. O suffrage universel ! O sophistes ! O charlatans ! Déclamez donc contre les gladiateurs et parlez-moi du progrès ! Moralisez ! Faites des lois, des plans ! Réformez-moi la bête féroce. Quand même vous auriez arraché les canines du tigre et qu'il ne pourrait plus manger que de la bouillie, il lui restera toujours son cœur de carnassier ! Et ainsi le cannibale*

*perce sous le bourgeron populaire, comme le crâne du Caraïbe sous le bonnet de soie du bourgeois... » (...)* ce genre de spectacle est très fréquent sur le continent (européen)

(En Angleterre), on cesse de croire à l'effet dissuasif exclusif de l'exécution capitale en 1861, le nombre de crimes capitaux tombe à quatre. L'aberration a cessé. (...) En France, au « pays de la Liberté et des Droits de l'Homme », l'abolition de la peine de mort reste une vieille chimère. En 1981, elle est toujours l'objet de débats acharnés (...) Il y a bien longtemps que les autres démocraties occidentales ont aboli cette prérogative de la monarchie de droit divin. La France, elle, persiste, fidèle au principe monarchique. (...) Les pays qui, les premiers, ont renoncé à l'exécution capitale, sont ceux d'Europe du Nord. La peine de mort y est tombée en désuétude avant la Première Guerre mondiale. La Finlande montra l'exemple dès 1826.(...) Ces pays sont aujourd'hui précisément les moins violents du monde. (...) « Le pouvoir d'intimidation s'adresse seulement aux timides. » (...) Ce n'est pas la cruauté ou la gravité du châtement qui exerce un effet dissuasif sur le criminel, c'est sa certitude. (...) Aurait-on oublié que le meilleur moyen d'enseigner le respect de la vie est justement de refuser de la supprimer ?

## Ch 6 Coups et blessures

En France, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les délits de coups et blessures volontaires ont augmenté, mais une partie de cette aggravation est purement artificielle ; elle ne fait que refléter une meilleure détection et une accentuation de la répression. (...) De 1862 à 1864, le nombre de délits de coups et blessures volontaires s'accroît (...) de 15%. Mais (...) entre 1880 et 1890, la proportion des condamnés en correctionnelle pour délits de coups et blessures volontaires passe de 17,7 à 36,6 pour 100 000 habitants. (...) Ce qu'il faut plutôt mettre en cause, sans aucun doute, est l'alcoolisme, alors en plein essor.

C'est en effet en 1880 (17 juillet) qu'est votée la loi instaurant la liberté du commerce des débits de boisson. Dès lors, on voit, en quelques années, le fléau se répandre soudainement. De 1879-81 à 1899-1901, la consommation passe de 23,3 à 32,6 litres d'alcool pur par adulte. Les bouilleurs de cru étendent leur empire sur la France. Du fait de leur nombre, ils constituent une puissante force électorale. En 1900, leur effectif approche du million, il a plus que doublé depuis 1880. Leur poids politique est d'autant plus fort que le vote des femmes n'existe pas. En 1901, le nombre de débits de boisson est de 464 000 : 1 cabaret pour 29 hommes adultes. (...) Paris sombre dans l'ivresse. Fait nouveau : « La femme de Paris boit depuis 1870, pas auparavant ».

(Pour la période 1920-1938) « pendant la période considérée, une augmentation de 1% de la quantité de vin et d'alcool consommée par adulte s'est traduite en moyenne par une augmentation de 0,6% du nombre de délits pour coups et blessures jugés en correctionnelle. Inversement, une diminution de 1% de la consommation s'est traduite en moyenne par une diminution de 0,6% du nombre de délits ».

L'Italie connaît la même fièvre que la France un demi-siècle plus tôt, ou l'Angleterre trois quarts de siècle plus tôt. Mais outre-Manche, le fléau sera vite enrayé. Il n'y a pas de groupe de pression de viticulteurs ou de bouilleurs de cru (...) Au moment où la France facilite l'ouverture de débits de boisson, l'Angleterre s'attaque au fléau.

C'est sous la III<sup>e</sup> République, vers 1930, lorsque l'alcoolisme a repris son essor sous la pression des betteraviers, que la France connaît sa plus grande frénésie éthylique. Les bouilleurs de cru s'enrichissent et deviennent des potentats locaux. Dans de nombreuses circonscriptions électorales, leur vote est décisif. On compte alors 2,5 millions de bouilleurs de cru. (...) il y a déjà un homme actif sur 5 dans le secteur.

Ramené à une série chronologique homogène, le nombre d'accusations portées devant les cours d'assises pour blessures et coups « graves » n'a cessé de diminuer, en proportion de la population, depuis un siècle et demi. Il semble certes que la qualification de « grave » ait pu changer (il s'agit le plus souvent de blessures suivies de mort ou d'infirmités permanentes), mais l'ordre de grandeur est 10 fois moindre qu'il y a un siècle. On ne saurait donc contester que les mœurs se soient adoucies. La constatation vaut aussi pour l'après-guerre. (...) *Prolongeant le lent déclin amorcé au XVIII<sup>e</sup> siècle, la grande violence, celle qui tue ou mutilé à vie, recule régulièrement depuis 150 ans.*

### Ch 7 : Le sexe et la violence : histoire du viol

Dans la quasi-totalité des cas (...) les auteurs nient ; il n'y a pas d'aveu de viol, comme il y a des aveux pour les autres crimes. Les auteurs admettent l'existence de la relation sexuelle avec leur victime ; ils reconnaissent, certes, que l'acte matériel du coït a bien eu lieu, mais ils affirment avoir au préalable obtenu le consentement de la victime. A leurs yeux, s'il n'y a pas eu coups, si la femme a accepté l'acte sans combat physique, il y a eu contentement ; la pression morale et la peur ne peuvent, d'après eux, à elles seules, conduire à la soumission ; la femme désire secrètement être violée... En fait, la nuance psychologique du consentement leur échappe totalement. Aux termes de la loi pourtant, l'usage de la pression morale avant l'union charnelle est constitutif du viol, mais ils n'en ont cure ; dans l'esprit des violeurs, le sentiment de la faute n'existe que si la femme a été violée et, en plus, battue.

Derrière cette attitude, se dissimule une représentation dominante de l'acte sexuel, ambiguë, profondément teintée d'archaïsme. (...° Le viol reste le seul crime dont l'auteur se sente innocent et la victime honteuse ; pour nombre d'hommes, l'acte sexuel est l'aboutissement nécessaire et inévitable d'une certaine attitude de la femme, une récompense normale, la rétribution attendue d'un service rendu (embauche, promotion, prise en auto-stop, etc)

(de pays à pays) le fréquence apparente des plaintes pour viol signalée à la police évolue dans une fourchette très large, allant de 1 à 15. (...) Les trois pays les plus atteints sont les Etats-Unis (1977 29 pour 100 000 habitants), la Suède (1979 11,1), la RFA (1979 10,7), la France étant à 3 (1978). (...) (Ces trois pays) sont des pays où règne un climat de grande liberté sexuelle

Comme pour le meurtre, la différence de comportement –liée sans doute pour une large part aux inégalités socio-économiques- est saisissante : la proportion des personnes arrêtées est 7 fois plus grande dans la population noire que dans la population blanche (54 au lieu de 7,3 pour 100 000 en 1978). Autrement dit, la population blanche n'est pas plus encline au viol que ses homologues d'Europe du Nord.

La société française se serait moralisée, après avoir connu une phase de déchaînement extraordinaire lors de la poussée urbaine qui accompagne la naissance de la grande industrie (1860-1880) (...) Cet accès de fièvre sexuelle frappe particulièrement les enfants : les crimes sexuels commis à l'encontre des enfants de moins de quinze ans sont multipliés par 5 en une quinzaine d'années, alors que pour les « adultes » (plus de 15 ans) il y a à peine doublement.

Autour de 1880, se produit un tournant majeur dans l'évolution de la violence sexuelle. En une vingtaine d'années, le nombre des viols et attentats à la pudeur passibles des assises tombe de moitié. Sous l'effet de l'alcoolisation du pays, la violence se métamorphose ; elle se transforme en violence physique mineure ; c'est l'époque où les rixes de cabaret se multiplient et où le café devient lieu de sociabilité de la classe ouvrière.

*La violence sexuelle est, de nos jours, plus basse que jamais* (page 161) (...) En France, sur les 1468 personnes mises en cause dans les 1538 affaires de viols recensées par la police en 1972, on compte 417 étrangers, soit 28,4% - alors que ceux-ci ne représentent qu'à peine 10% des groupes d'âge adulte masculins ; cette grande peur, si répandue chez les femmes, du rôdeur au visage basané, n'est donc pas si irrationnelle qu'on veut parfois le faire croire.

## II LA VIOLENCE SUICIDAIRE

Ch 8 Le suicide ou l'autoviolence

Ch 9 Eres et terres du désespoir

Ch 10 Du suicide bourgeois au suicide paysan

Ch 11 Suicide et enfermement ; emprisonnement et encasernement

## III LA VIOLENCE ALEATOIRE

Ch 12 L'holocauste routier

## 2<sup>ème</sup> partie : LA VIOLENCE COLLECTIVE

Ch 13 Les terrorismes occidentaux

Ch 14 le terrorisme soviétique

Ch 15 Violence collective, violence politique : insurrections, grèves et guerres

## 3<sup>ème</sup> partie DU DISCOURS AU FAIT HISTORIQUE, MYTHES ET REALITES

Page 404 Suivant une loi classique de la criminologie, *le mouvement de la criminalité globale s'accroît avec le développement économique, cependant que la criminalité grave régresse.*

(...) conséquence inéluctable de l'enrichissement, la délinquance économique est plus foirte que jamais, mais il ne s'agit point là, à proprement parler, de violence, sinon accessoirement ou, dans certains cas, de violence indirecte.

Contrairement à l'opinion commune, la révolution industrielle n'implique pas une extension de la violence, mais un développement du vol.

Le marché de la peur : La force du préjugé pessimiste sur la violence est d'autant plus irrésistible qu'il est puissamment entretenu par les grands moyens d'information ; il y a une indéniable convergence d'intérêts à la survie d'un tel mythe. En dehors de l'intérêt évident, mais marginal, des industries de protection (serrurerie, blindage, systèmes d'alarmes, armement, sociétés de gardiennage, etc) il y a celui, infiniment plus puissant, de deux sphères en interaction croissante, le monde politique et le monde de l'information. Tout gouvernement est tenté de se servir de la peur pour étendre son dispositif répressif (recrutement de policiers, de magistrats, de gardiens de prison, alourdissement des peines, etc). La concurrence entre les médias, d'autre part, incite au clientélisme, donc au sensationnalisme. (...) les nouvelles sanglantes se vendent bien (...) La structure financière de la presse des pays occidentaux est telle que les journaux d'opinion ne survivent que très difficilement.

Le citoyen vit désormais la violence en spectateur, hier il la vivait en acteur. *Nous sommes passés de l'ère de la violence vécue à l'ère de la violence vue.*

Si le taux de criminalité générale s'accroît, c'est bien plus le fait de la criminalité de profit que de la criminalité de conduite.

Si l'on classe la violence criminelle par ordre de gravité (assassinat, meurtre, viol, agression physique, etc) et que l'on en pondère les différentes composantes, on constate, sur la longue période, que l'indice agrégé correspondant a très notablement diminué puisque sa valeur est, suivant les pays, de 2 à 5 fois moins forte qu'il y a un siècle.